FLASH INFOS

Mardi 24 mars 2020

COVID19
NUMÉRO 6

Prise en charge des patients COVID-19 possibles ou confirmés

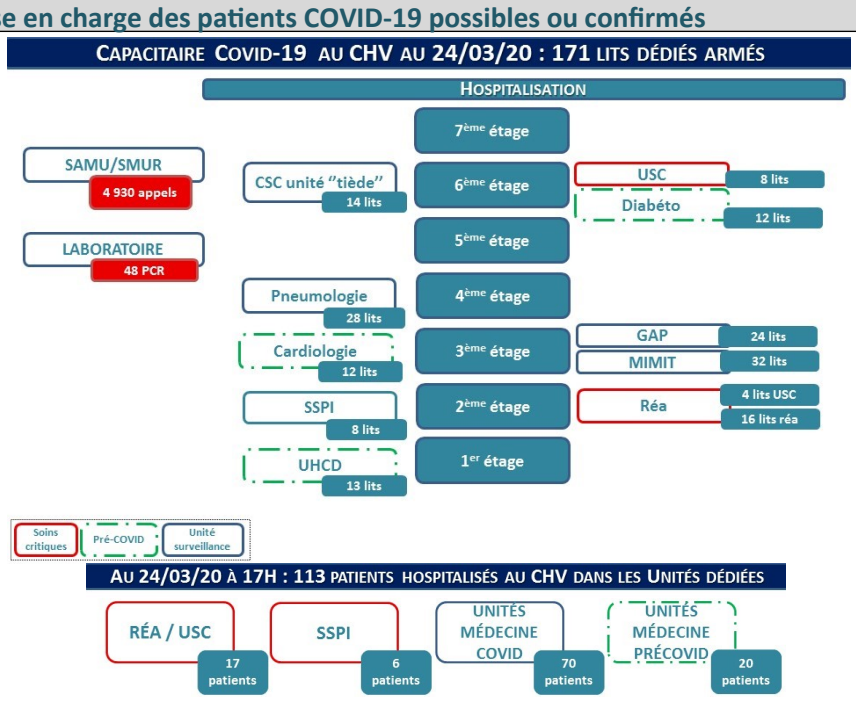

Autorisations de déplacement

Les agents qui doivent se rendre au CHV pour assurer la continuité de l'activité hospitalière bénéficient d'autorisations de déplacement. La présentation d'un seul de ces documents est suffisante :

- soit, le badge professionnel CHV (ou la carte CPS)
- soit, une carte d'étudiant ou attestation de scolarité,
- soit, l'attestation d'emploi délivrée par la DRH ou la DAM.

En cas de problème, contactez immédiatement mobilisation-covid19@ch-versailles.fr

Transports

Indigo offre le stationnement au personnel hospitalier dans leurs parkings, que ce soit pour se rendre dans un établissement de soins, rendre visite à un patient ou rentrer chez soi. Pour en bénéficier, téléchargez l'application OPnGO, créez votre compte et envoyez votre justificatif (carte CPS, CPF, numéro RPPS, attestation employeur…)à contact@opngo.com. Les barrières du parking s'ouvriront à la lecture de votre plaque d'immatriculation en entrée comme en sortie ! *Plus d'infos sur :*

L'accès à la plateforme de covoiturage Karos, avec une offre dédiée aux professionnels du CHV, est toujours disponible. N'hésitez pas à vous inscrire pour partager vos trajets !

Sur accord de leur cadre ou de leur chef de service, les professionnels de santé qui auraient besoin d'un taxi pour se rendre au travail ou rentrer chez eux peuvent contacter le standard pour bénéficier de ce service gratuitement, le CHV prenant en charge la course.

Soutien aux équipes

Rappel : une hotline dédiée aux personnels du CHV et aux étudiants de l'IFSI et de l'IFAS permet d'être mis en ligne avec un psychologue clinicien. Elle est ouverte tous les jours de 13h à 22h. Il s'agit du 01 39 63 83 29

Solidarité

Plusieurs entreprises du secteur de la restauration ont manifesté leur soutien au personnel soignant en leur offrant quelques douceurs sucrées et salées, notamment « Le french biscuit » (Chaville), le « McDonald's « (Parly 2), la pizzeria « L'italienne 78 », Fauchon (Parly 2) et « La Fumerie du coin » (Jouy-en-Josas). Merci à elles pour ce geste de solidarité !

Vous avez des questions ? Contactez mobilisation-covid19@ch-versailles.fr